

férentes provinces et montrant une fois de plus que tous nos efforts devraient tendre à l'établissement de l'union et de la bonne entente dans tout le Dominion du Canada.

Le discours du Trône touche à plusieurs sujets, principalement à ceux qui concernent nos relations avec le monde extérieur, mais très peu à ce qui a trait aux conditions économiques si sérieusement affectées actuellement en notre pays. Nous sommes tous heureux de savoir que la paix a enfin été avantageusement conclue avec l'Allemagne et que nous pouvons maintenant espérer voir sous peu le monde rétabli dans son état normal. Toutefois nous ne devons pas oublier les conditions de malaise qui existent partout, même en ce pays, et nous devons nous rappeler qu'il nous faudra du temps, encore, pour les surmonter et être à même de gouverner d'une manière satisfaisante. Notre peuple commence à s'apercevoir que le travail qui s'est fait durant la guerre et les conditions qui existaient alors, ont eu un effet sur le pays et ses finances. Je crois qu'il est juste de dire que le peuple commence seulement à comprendre les énormes dommages causés par les années de la guerre. Ce qui le lui a fait comprendre, c'est la dépréciation de notre monnaie. Il s'aperçoit que notre monnaie subit un escompte dans plusieurs pays étrangers et il comprend que pour surmonter cette difficulté il doit non seulement produire davantage mais aussi dépenser moins; il comprend qu'il doit chercher à commercer avec les pays qui acceptent notre argent au taux le plus favorable plutôt que de commercer avec ses propres voisins. Ceci, je crois, tendra à rapprocher les différentes parties de l'empire, qui connaissant mieux leurs ressources respectives en viendront par le commerce, à des relations plus intimes. Il en résultera un grand bénéfice non seulement pour le Canada mais pour toutes les parties de l'empire.

Les conditions résultant de la guerre ont amené le peuple à scruter avec plus de soin les dépenses d'une manière générale et plus particulièrement celles du gouvernement. Il constate que les dépenses doivent être réduites. Dans ces derniers mois, il a appris, pour la première fois quelles sommes énormes étaient requises pour l'exploitation des chemins de fer nationaux. Il y a quelque temps l'on disait que ces chemins de fer coûtaient \$2,000,000 par mois de plus que les revenus que l'on en retirait. Cette somme énorme ne comprend pas la dépense, plus forte encore, que nous pourrions encourir lorsque nous entreprendrions l'exploitation du Grand-Tronc. Ces chiffres ne s'appli-

quent qu'aux dépenses d'exploitation actuelles et ne comprennent pas la question des améliorations non plus que les constructions nouvelles que le gouvernement peut avoir à entreprendre. Actuellement nous n'avons pas les chiffres correspondant à ces items pour l'année dernière mais nous pouvons être assurés qu'ils représentent une somme considérable. Maintenant que nous avons à trouver \$115,000,000 pour payer notre dette nationale, \$35,000,000 pour pensions aux soldats rapatriés, (somme que nous sommes d'ailleurs très disposés à payer) et par-dessus tout cela un fort montant pour les dépenses générales courantes, si nous considérons la forte somme dépensée pour nos chemins de fer, lesquels, s'ils étaient bien gérés, devraient nous donner un profit au lieu de nous causer une dépense supplémentaire, nous avons de sérieuses raisons d'être prudents. Je pense qu'à l'avenir, le peuple va éplucher de près ces gros déboursés.

Nous savons par les journaux qu'une convention a été soumise aux actionnaires du Grand-Tronc et qu'elle a été acceptée, mais jusqu'ici nous ne l'avons pas vue. L'année dernière, aux dernières heures de la session, nous avons été appelés à passer un bill pour l'achat de ce chemin de fer, sans avoir le temps de considérer cette convention faite avec la compagnie. Nous avons du agir sous l'impression qu'elle serait conforme aux intérêts du Canada. Nous espérons que maintenant le gouvernement va présenter ce document à la Chambre sans autre délai et que nous aurons l'occasion de l'étudier et de voir si oui ou non notre espoir a été réalisé.

Autrefois nous comptions sur le discours du trône pour nous mettre au courant de la législation que le gouvernement devait soumettre au Parlement durant la session, mais à cet égard, l'information contenue dans le discours du trône est maintenant très maigre. A la dernière session il ne fut pas fait mention de l'achat du Grand-Tronc et cette loi ne fut présentée que lorsque les membres des deux Chambres furent sur le point d'être libérés et de retourner chez eux. Le peu de législation annoncé dans le discours du trône n'indique pas, je l'espère, que d'autres lois nous seront présentées de la même manière. J'ai confiance que nous ne serons pas requis de nous prononcer sur des questions qui n'auront pas été portées à la connaissance du pays et que le pays n'aura pas eu l'occasion d'étudier à fond avant qu'elles ne deviennent lois. Dans un grand pays comme le nôtre, il est très important que